

Pourquoi adopter notre solution de dématérialisation ?

Un coffre-fort conforme au RGPD et aux multiples certifications

Notre coffre-fort bénéficie des certifications suivantes : Certification NF 203 CCFN (Coffre-fort numérique), Certification AFAQ VP2 (RGPD), Conformité NF Z42-025 (Bulletin paie numérique), Certification NF 461 SAE (Archivage électronique) qui permettent notamment de répondre aux exigences réglementaire du code du travail de remise et d'archivage des bulletins de paie ou encore à l'archivage de tous les originaux électroniques (Code Civil).

Vocation probatoire

Notre solution d'archivage électronique garantit la valeur probatoire de tous les documents numériques déposés dans le coffre-fort.

Publipostage des bulletins de paie

Publipostez manuellement ou automatiquement les bulletins de paie. En cas de refus de dématérialisation, vous pouvez gérer, via notre interface, l'envoi automatique des fiches de paie par la poste.

Espace de stockage personnel

Les salariés disposent d'un espace de 10 Go gratuit pour conserver et consulter leurs documents personnels déposés par leurs soins, ou remis par leur employeur ou récupérés par les + de 1000 collecteurs. L'authentification est facilitée grâce à France Connect.

Notre coffre-fort c'est aussi :

Le suivi des dépôts de bulletins de paie, une solution accessible sur ordinateur et via des applications mobiles (Android et iOS), une fonction d'export et de réversibilité.



Le coffre-fort numérique pour partager et stocker vos documents RH

La distribution des bulletins de salaires se fait encore trop souvent par mail ; pourtant cette pratique n'est ni conforme, ni sécurisée et peut donc entraîner des sanctions pénales pour les entreprises.

Silae vous offre une seule solution de dématérialisation pour :

1. Dématérialiser et archiver, dans un coffre-fort employeur, les bulletins de paie.
2. Distribuer en toute sécurité les bulletins de paie auprès des salariés grâce à un coffre-fort numérique, personnel, gratuit et disponible à vie.

Bien choisir votre coffre-fort :

Pour être conforme, votre coffre-fort doit répondre aux critères suivants :

- ✓ un archivage à vocation probatoire
- ✓ traçabilité des opérations réalisées, disponibles et accessibles pour l'utilisateur
- ✓ un accès utilisateur dans le temps exclusif et sécurisé
- ✓ la possibilité de récupérer les documents et les données stockées sur le coffre

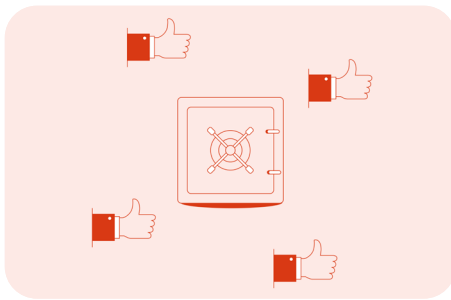
Le coffre-fort Silae répond à tous ces critères.

Ce que **notre coffre-fort** va vous apporter



Moins d'impressions, plus de temps pour des tâches à valeur ajoutée

Dites adieu aux impressions papier et optimisez votre temps de distribution des bulletins de paie.



Une solution toujours en phase avec la loi et vos besoins

Nos experts sont en veille constante pour adapter nos produits au regard des évolutions réglementaires et de vos retours.



La sécurité et l'archivage de vos données en France

Nous sommes conscients que le traitement et le stockage de vos données sont un sujet sensible. C'est pourquoi vos données sont archivées sur nos serveurs en France.



Nos clients témoignent

Silae en trois mots : Performance. Sécurisant. Optimisation.
N'hésitez plus, c'est le meilleur outil du marché.

Sébastien François

Directeur BU Paie & RH au sein du cabinet HLP



À propos de Silae

Nous imaginons et concevons des solutions innovantes pour améliorer le quotidien de nos clients. Des outils intuitifs et puissants pour simplifier la gestion de la paie, des RH et sécuriser, dématérialiser vos documents.



Élu 1^{er} logiciel social

Baromètre du monde du chiffre



840 000

entreprises conquises



6 millions

de bulletins de paie par mois

Envie d'en savoir plus ?

Nos équipes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire une démonstration de notre produit. Pour prendre contact avec eux, écrivez à information@silae.fr.

